

En bref



Autocollants pour constat d'accident Une exclusivité Avéro

En décembre dernier, Avéro a lancé en exclusivité les CrashStickers®. Il s'agit d'un nouveau concept permettant aux conducteurs de remplir plus facilement le constat européen d'accident. Cette initiative a vu le jour grâce à un jeune entrepreneur belge, Michaël Gilis. Travaillant pour une entreprise de transport, il s'est rendu compte que neuf constats d'accidents sur dix étaient mal complétés. Il faut que cela change, s'est-il dit, et c'est ainsi qu'est née l'idée du CrashStickers®. Cet autocollant mentionne les données connues de l'assureur. En cas d'accident, il suffit d'apposer les deux autocollants préimprimés sur l'original et sur la copie du constat européen d'accident, et de compléter à la main

les données spécifiques manquantes. L'assuré peut ainsi se concentrer sur l'essentiel, à savoir fournir une description précise des circonstances de l'accident. Un concept qui facilite les choses non seulement pour le conducteur, mais aussi pour le courtier et l'assureur.

En décembre 2009, pas moins de 40.000 personnes ayant un véhicule assuré chez Avéro ont reçu leur autocollant CrashStickers® personnalisé. Cette initiative est soutenue par le gouvernement wallon, par Feprabel, ainsi que par divers partenaires commerciaux. Les premiers constats d'accident pourvus de l'autocollant CrashStickers® arrivent à présent chez les assureurs.



Lancement de CrashStickers chez Avéro le 3 décembre 2009 en présence de :
Michaël Gilis (CrashStickers), Kris Houben (CEO Avéro Insurance), Patrick Cauwert (Feprabel), Monsieur le Ministre Jean-Claude Marcourt, Piet Vandeborne (Brocom), Luc de Souter (CrashStickers)



Lifestyle

Facilitez-vous la vie avec un poêle à pellets

Pour beaucoup d'entre nous, l'hiver à l'extérieur est synonyme de chaleur à l'intérieur. Et qu'y a-t-il de plus chaleureux qu'un bon feu ouvert ?

Toutefois, l'approvisionnement en bois et le nettoyage sont des facteurs qui jouent souvent en défaveur du feu ouvert. À l'heure actuelle, heureusement, ce ne sont pas les alternatives qui manquent. Depuis quelques années, on trouve de plus en plus de feux ouverts au gaz dans les foyers : faciles à manier (certains modèles sont même dotés d'une commande à distance), ils sont en outre agréables et sans danger. Il en va de même du nouveau modèle qui fait fureur pour le moment : le poêle à pellets.

Le poêle à pellets est une sorte de poêle au bois, à la différence près qu'il n'utilise pas de véritables bûches mais des granulés compressés. Les pellets de bois sont des bâtonnets cylindriques produits par la compression à haute pression de sciure de bois. Ce système a vu le jour aux États-Unis dans les années 1980. La



Messenger a été réalisé en collaboration avec Kluwer.

Editeur responsable:
Avéro Belgium Insurance,
Bd. de la Woluwe 64
1200 Bruxelles

Afin de permettre à chacune de nos relations de recevoir Messenger personnellement, Avéro a opté pour du papier respectueux de l'environnement.

